|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C:\Users\ponder\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Word\BDT-25th_anniversary_2017-Logo_411959-3_transparent.png | **Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17)****Buenos Aires, Argentine, 9-20 octobre 2017** | C:\Users\murphy\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Outlook\PQ94T9LJ\bd_F_25Years_Horizontal-411959 (002).jpg |
|  |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | **Addendum 15 auDocument WTDC-17/22-F** |
|  | **29 août 2017** |
|  | **Original: anglais** |
| Administrations des pays membres de la Télécommunauté Asie-Pacifique |
| Révision de la contribution de l'UIT-D au Plan Stratégique de l'UIT pour la période 2020-2023 |
|  |
|  |
| **Domaine prioritaire:**– Plan stratégique**Résumé:**La Télécommunauté Asie-Pacifique (APT) a élaboré des contributions au projet de contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour la période 2020-2023.Le présent document est une version révisée de l'avant-projet de contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour la période 2020-2023 qui a été élaboré par le Groupe de travail par correspondance du GCDT sur le Plan stratégique, le Plan opérationnel et la Déclaration (CG‑SPOPD) et a été soumis à la réunion du GCDT en avril 2015 en tant que rapport d'activité. **Résultats attendus:**Le présent document a pour objectif de contribuer à la réalisation du Plan Stratégique de l'UIT pour la période 2020-2023. **Références:**Document TDAG 16-21/10 |

**PROPOSITION**

Les Administrations des pays membres de l'APT proposent ce qui suit:

PLAN STRATÉGIQUE (version proposée par le GCDT)

**MOD** ACP/22A15/1

Projet de contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour la période 2020-2023:
objectifs, résultats et produits

| Objectifs | D.1 Coordination: Promouvoir la coopération et la conclusion d'accords à l'échelle internationale concernant les questions de développement des télécommunications/TIC | D.2 Infrastructure moderne et sûre pour les télécommunications/TIC: Promouvoir le développement d'infrastructures et de services, et notamment instaurer la confiance et la sécurité quant à l'utilisation des télécommunications/TIC | D.3 Environnement favorable: Promouvoir la mise en place de politiques et d'un environnement réglementaire favorables au développement durable des télécommunications/TIC | D.4 Société numérique inclusive: Promouvoir le développement et l'utilisation des télécommunications/TIC et d'applications dans l'objectif de donner aux individus et aux sociétés des moyens d'agir pour le développement économique et la protection de l'environnement |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Résultats | **D.1-1**: Examen plus approfondi et meilleure adhésion au projet de contribution de l'UIT-D au projet de plan stratégique de l'UIT, à la Déclaration de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) et au Plan d'action de la CMDT.**D.1-2**: Evaluation de la mise en œuvre du Plan d'action (CMDT) et du plan d'action du SMSI.**D.1-3**: Renforcement de l'échange de connaissances, du dialogue et des partenariats entre les Etats Membres, les Membres de Secteur, les Associés et les établissements universitaires et d'autres parties prenantes participant aux travaux du Secteur concernant les questions de télécommunication/TIC.  | **D.2-1**: Renforcement de la capacité des membres de l'UIT à fournir des infrastructures et des services de télécommunication/TIC robustes, y compris pour le large bande et la radiodiffusion, l'amélioration de la connectivité internationale, la réduction de l'écart existant en matière de normalisation, la conformité, l'interopérabilité, la gestion efficace et efficiente et l'utilisation adéquate des ressources de numérotage des télécommunications dans le cadre du mandat de l'UIT et le développement des compétences en matière de gestion du spectre et de contrôle des émissions.**D.2-2**: Renforcement de la capacité des membres de l'UIT à échanger des informations sur les cybermenaces, à leur trouver des solutions et y faire face, de manière efficace, à élaborer des stratégies et à développer des compétences au niveau national en matière de cybersécurité, y compris par le biais du renforcement des capacités.**D.2-3**: Renforcement de la capacité des Etats Membres à utiliser les télécommunications/TIC pour la gestion des catastrophes et les télécommunications d'urgence. | **D.3-1**: Renforcement de la capacité des Etats Membres à élaborer des cadres politiques, juridiques et réglementaires favorables au développement des télécommunications/TIC. **D.3-2:** Renforcement de la capacité des Etats Membres à produire des statistiques sur les TIC très fiables et comparables à l'échelle internationale, à partir de normes et de méthodologies convenues, qui sont examinées à intervalles réguliers pour s'assurer qu'elles tiennent compte des évolutions et des tendances dans le secteur des TIC.**D.3-3**: Renforcement des capacités humaines et institutionnelles des membres de l'UIT à exploiter l'intégralité du potentiel des télécommunications/TIC **D.3-4:** Renforcement de la capacité des membres de l'UIT à intégrer l'innovation dans le secteur des télécommunications/TIC dans leurs programmes nationaux de développement.  | **D.4-1**: Amélioration de l'accès aux télécommunications/TIC et de leur utilisation dans les pays les moins avancés (PMA), les petits Etats insulaires en développement (PEID) et les pays en développement sans littoral (PDSL), ainsi que dans les pays dont l'économie est en transition.**D.4-2**: Renforcement de la capacité des membres de l'UIT à exploiter et à utiliser les applications TIC, y compris les applications mobiles, dans des domaines prioritaires tels que la santé, l'agriculture, le commerce, la gouvernance, l'éducation ou la finance.**D.4-3:** Renforcement de la capacité des membres de l'UIT à élaborer des stratégies, des politiques et des pratiques favorisant l'inclusion numérique, en particulier des personnes ayant des besoins particuliers.**D.4-4:** Renforcement de la capacité des membres de l'UIT à développer des stratégies et des solutions TIC relatives à l'adaptation aux effets des changements climatiques et à l'atténuation de ces effets.  |
| Produits | **D.1-1** Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) et rapport final de la CMDT**D.1-2** Réunions préparatoires régionales (RPM) et rapports finals des RPM**D.1-3** Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) et rapports du GCDT à l'intention du Directeur du BDT et de la CMDT**D.1-4** Commissions d'études et lignes directrices, recommandations et rapports des Commissions d'études**D.1-5** Plates-formes pour la coordination régionale, y compris les Forums régionaux de développement (RDF) *nouveau***D.1-6:** Plates-formes pour les partenariats, produits et services | **D.2-1** Produits et services relatifs aux infrastructures de télécommunication/TIC, y compris pour le large bande et la radiodiffusion, pour la connectivité internationale, la réduction de l'écart existant en matière de normalisation, la conformité, l'interopérabilité, la gestion efficace et efficiente et l'utilisation adéquate des ressources de numérotage des télécommunications dans le cadre du mandat de l'UIT, la gestion du spectre et le contrôle des émissions**D.2-2** Produits et services visant à instaurer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC**D.2-3** Produits et services relatifs à la gestion des catastrophes et aux télécommunications d'urgence | **D.3-1** Produits et services relatifs aux politiques et à la réglementation en matière de télécommunications/TIC**D.3-2** Produits et services relatifs aux statistiques sur les télécommunications/TIC **D.3-3** Produits et services relatifs à l'amélioration des capacités humaines et institutionnelles**D.3-4** Produits et services relatifs à l'innovation dans le domaine des télécommunications/TIC  | **D.4-1** Produits et services visant à fournir une assistance ciblée aux PMA, PEID, PDSL et aux pays dont l'économie est en transit**D.4-2** Produits et services relatifs aux applications TIC**D.4-3** Produits et services relatifs à l'inclusion numérique des personnes ayant des besoins particuliers**D.4-4** Produits et services relatifs aux applications TIC concernant l'adaptation aux effets des changements climatiques et l'atténuation de ces effets  |

**Motifs:** Les Administrations des pays membres de l'APT ont élaboré le présent document, dans lequel ils proposent d'apporter des modifications aux contributions de l'UIT-D au Plan Stratégique de l'UIT, l'objectif étant de fournir un instrument simple, détaillé et fonctionnel de mise en oeuvre des objectifs stratégiques de l'UIT, auxquels sont associés des Résultats convenus, par le biais de la mise en oeuvre des Produits.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_